



E D G E P O I N T

---

## **Portefeuille canadien EdgePoint**

### **États financiers semestriels**

*Pour la période terminée le 30 juin 2021*

---

---

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les auditeurs indépendants. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer  
Chef de la direction et administrateur  
Le 18 août 2021



Norman Tang  
Chef des finances  
Le 18 août 2021

---

### AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (*Règlement 81-106*), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

---

# Portefeuille canadien EdgePoint

États de la situation financière (non audité)  
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)  
Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020

	2021	2020 (audité)
<b>Actifs</b>		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 190 585 \$	1 630 657 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66 324	92 760
Montants à recevoir pour les parts souscrites	4 912	2 338
Dividendes à recevoir	2 809	2 452
Intérêts et autres débiteurs	549	577
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	478	1 677
Montants à recevoir pour les titres vendus	436	23
<b>Total des actifs</b>	<b>2 266 093 \$</b>	<b>1 730 484 \$</b>
<b>Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Montants à payer pour les parts rachetées	2 266 \$	3 637 \$
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	147	-
Montants à payer pour les titres achetés	-	3 556
<b>Total des passifs</b>	<b>2 413 \$</b>	<b>7 193 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 263 680 \$</b>	<b>1 723 291 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Série A	588 085 \$	457 213 \$
Série A(N)	310 620	247 447
Série B	3 461	6 286
Série B(N)	1 486	2 830
Série F	773 897	574 271
Série F(N)	279 745	209 603
Série I	306 282	225 641
Série I8	104	-
<b>Nombre de parts en circulation</b>		
Série A	17 212 883	17 378 250
Série A(N)	9 044 569	9 364 718
Série B	100 020	235 611
Série B(N)	43 025	106 343
Série F	22 105 155	21 422 647
Série F(N)	7 967 939	7 799 213
Série I	8 206 330	7 933 387
Série I8	3 333	-
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	34,17 \$	26,31 \$
Série A(N)	34,34	26,42
Série B	34,61	26,68
Série B(N)	34,54	26,62
Série F	35,01	26,81
Série F(N)	35,11	26,87
Série I	37,32	28,44
Série I8	31,28	-

\*Le coût des placements est reflété dans le *tableau du portefeuille de placements*.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

  
Tye Bousada, administrateur

  
Geoff MacDonald, administrateur

## Portefeuille canadien EdgePoint

États du résultat global (non audité)  
(en milliers, sauf les montants par part)  
Périodes closes les 30 juin 2021 et 2020

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Dividendes	15 472 \$	17 691 \$
Intérêts aux fins des distributions	1 059	112
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	4	4
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 267)	(231)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	59 545	(9 452)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	3 794	(10 865)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	457 678	(410 691)
	536 285 \$	(413 432) \$
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 4)	10 809 \$	9 097 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	1 210	1 015
Coûts d'opérations	702	931
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	402	351
Retenue d'impôts étrangers	166	135
Droits de dépôt	64	67
Frais de comptabilité	28	23
Droits de garde	20	17
Honoraires d'audit	8	11
Communications aux porteurs de parts	6	7
Honoraires du comité d'examen indépendant	2	2
Total des charges	13 417 \$	11 656 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(137) \$	(132) \$
Charges nettes	13 280 \$	11 524 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	523 005 \$	(424 956) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	134 901 \$	(116 063) \$
Série A(N)	72 418	(64 112)
Série B	1 238	(3 428)
Série B(N)	541	(1 139)
Série F	177 968	(144 281)
Série F(N)	64 452	(49 748)
Série I	71 483	(46 185)
Série I8	4	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,86 \$	(6,14) \$
Série A(N)	7,92	(6,21)
Série B	8,00	(7,20)
Série B(N)	8,05	(6,69)
Série F	8,21	(6,13)
Série F(N)	8,23	(6,12)
Série I	8,86	(5,95)
Série I8	1,33	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

## Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux  
porteurs de parts rachetables (non audité)  
(en milliers, sauf les montants par part)  
Périodes closes les 30 juin 2021 et 2020

	Série A		Série A(N)		Série B	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	457 213 \$	529 236 \$	247 447 \$	292 721 \$	6 286 \$	16 765 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	134 901	(116 063)	72 418	(64 112)	1 238	(3 428)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	56 598	46 370	25 432	17 475	88	406
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	62	42	35	26	–	–
Rachat de parts rachetables	(60 627)	(61 351)	(34 677)	(29 403)	(4 151)	(5 525)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(62)	(57)	(35)	(38)	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	130 872	(131 059)	63 173	(76 052)	(2 825)	(8 547)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	588 085 \$	398 177 \$	310 620 \$	216 669 \$	3 461 \$	8 218 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	17 378 250	19 172 133	9 364 718	10 576 554	235 611	597 341
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	1 876 071	2 057 612	834 938	768 001	3 141	17 289
Rachat de parts rachetables	(2 041 438)	(2 684 406)	(1 155 087)	(1 287 614)	(138 732)	(237 610)
Solde à la clôture de la période	17 212 883	18 545 339	9 044 569	10 056 941	100 020	377 020

	Série B(N)		Série F		Série F(N)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 830 \$	5 703 \$	574 271 \$	658 915 \$	209 603 \$	228 262 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	541	(1 139)	177 968	(144 281)	64 452	(49 748)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	21	240	111 584	88 550	38 921	28 626
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	47	31	11	7
Rachat de parts rachetables	(1 906)	(1 567)	(89 926)	(103 089)	(33 231)	(28 852)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	–	(47)	(45)	(11)	(9)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 344)	(2 466)	199 626	(158 834)	70 142	(49 976)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 486 \$	3 237 \$	773 897 \$	500 081 \$	279 745 \$	178 286 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	106 343	204 078	21 422 647	23 556 733	7 799 213	8 136 364
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	737	11 718	3 611 132	3 938 189	1 256 484	1 261 637
Rachat de parts rachetables	(64 055)	(66 823)	(2 928 624)	(4 641 277)	(1 087 758)	(1 277 547)
Solde à la clôture de la période	43 025	148 973	22 105 155	22 853 645	7 967 939	8 120 454

## Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux  
porteurs de parts rachetables (non audité)  
(en milliers, sauf les montants par part)  
Périodes closes les 30 juin 2021 et 2020

	Série I		Série I8	Total	
	2021	2020	2021	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	225 641 \$	222 321 \$	– \$	1 723 291 \$	1 953 923 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	71 483	(46 185)	4	523 005	(424 956)
Opérations sur les parts rachetables					
Produit de l'émission de parts rachetables	41 534	35 536	100	274 278	217 203
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	155	106
Rachat de parts rachetables	(32 376)	(26 751)	–	(256 894)	(256 538)
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenu net de placement	–	–	–	(155)	(149)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	80 641	(37 400)	104	540 389	(464 334)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	306 282 \$	184 921 \$	104 \$	2 263 680 \$	1 489 589 \$
Parts rachetables émises et en circulation					
Solde à l'ouverture de la période	7 933 387	7 493 971	–		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	1 268 208	1 579 085	3 333		
Rachat de parts rachetables	(995 265)	(1 144 219)	–		
Solde à la clôture de la période	8 206 330	7 928 837	3 333		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

	2021	2020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	523 005 \$	(424 956) \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 267	231
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(59 545)	9 452
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(3 794)	10 865
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(457 678)	410 691
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	28	79
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(357)	1 343
Achats de placements	(352 078)	(380 070)
Produit de la vente de placements	306 750	425 108
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	3 794	(10 865)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(38 608) \$</b>	<b>63 608 \$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	– \$	(43) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	271 704	220 947
Montant versé au rachat de parts rachetables	(258 265)	(254 928)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>13 439 \$</b>	<b>(34 024) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25 169) \$	29 584 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 267)	(231)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	92 760	33 590
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>66 324 \$</b>	<b>62 943 \$</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	66 324 \$	62 943 \$
	66 324 \$	62 943 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	1 087 \$	191 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	14 949 \$	18 899 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
<b>Titres de participation</b>				
<b>Banques</b>				
882 814	La Banque Toronto-Dominion	47 786 \$	76 690 \$	3,39 %
		47 786	76 690	3,39 %
<b>Produits de consommation discrétionnaire</b>				
2 679 730	AutoCanada Inc.	40 189	133 826	5,91 %
1 197 548	Restaurant Brands International Inc.	70 584	95 648	4,23 %
4 072 395	Uni-Sélect Inc.	42 969	66 828	2,95 %
954 586	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	32 867	43 663	1,93 %
629 992	Mattel, Inc.	11 040	15 697	0,69 %
178 694	Subaru Corp.	6 803	4 370	0,19 %
		204 452	360 032	15,90 %
<b>Services financiers diversifiés</b>				
1 407 711	Onex Corp.	79 156	126 708	5,60 %
8 240 103	Gestion de parc de véhicules Element	63 238	119 152	5,26 %
1 479 197	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	58 008	93 544	4,13 %
1 189 153	Guardian Capital Group Ltd., catégorie A	24 640	38 766	1,71 %
1 777 335	Fairfax India Holdings Corp.	28 622	29 699	1,31 %
7 959 643	Westaim Corp.	20 460	21 252	0,94 %
73 149	Affiliated Managers Group, Inc.	8 899	13 983	0,62 %
3 384 729	Urbana Corp., catégorie A, sans droit de vote	4 841	11 339	0,50 %
899 573	Crown Capital Partners Inc.	8 575	5 110	0,23 %
47 700	Guardian Capital Group Ltd.	1 195	1 795	0,08 %
270 840	Urbana Corp.	340	921	0,04 %
10 201	Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.	704	668	0,03 %
		298 678	462 937	20,45 %
<b>Énergie</b>				
6 421 164	PrairieSky Royalty Ltd.	153 878	96 381	4,26 %
1 850 768	Tourmaline Oil Corp.	20 896	65 573	2,90 %
10 675 051	Advantage Energy Ltd.	33 336	54 016	2,38 %
26 537 275	CES Energy Solutions Corp.	115 289	51 217	2,26 %
5 770 565	Computer Modelling Group Ltd.	44 436	29 486	1,30 %
4 195 336	Tervita Corp.	12 043	22 067	0,97 %
5 260 357	Pulse Seismic Inc.	14 015	10 468	0,46 %
1 852 587	Total Energy Services Inc.	15 741	8 337	0,37 %
7 935 498	Essential Energy Services Ltd.	9 677	3 333	0,15 %
2 829 896	Rising Star Resources Ltd.	3 302	3 113	0,14 %
1 750 000	Star Valley Drilling Ltd., reçus de souscription	1 750	1 313	0,06 %
1 777 777	Altura Energy Inc.	600	400	0,02 %
		424 963	345 704	15,27 %
<b>Soins de santé</b>				
5 276 727	Knight Therapeutics Inc.	28 352	27 703	1,22 %
1 527 564	Dentalcorp Holdings Ltd.	21 386	25 144	1,11 %
324 349	Koninklijke Philips NV	21 279	19 923	0,88 %
312 230	Amryt Pharma Ltd.	13 813	4 695	0,21 %
1 350 323	Novelion Therapeutics Inc.	—	385	0,02 %
		84 830	77 850	3,44 %
<b>Produits industriels</b>				
2 195 223	ATS Automation Tooling Systems Inc.	29 972	78 106	3,45 %
1 226 367	Badger Infrastructure Solutions Ltd.	40 463	46 136	2,04 %
2 166 666	MDA Ltd.	12 731	33 107	1,46 %
312 985	Chemin de Fer Canadien Pacifique Ltée	29 278	29 834	1,32 %
395 333	Kubota Corp.	8 236	9 912	0,44 %
49 974	K-Bro Linen Inc.	2 126	2 166	0,10 %
		122 806	199 261	8,81 %
<b>Technologies de l'information</b>				
43 003	Constellation Software Inc.	37 888	80 734	3,57 %
332 983	Topicus.com Inc.	18 468	29 985	1,32 %
605 761	Optiva Inc.	28 330	16 295	0,72 %
		84 686 \$	127 014 \$	5,61 %

## Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)  
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)  
Au 30 juin 2021

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
<b>Assurances</b>				
185 952	Fairfax Financial Holdings Ltd.	99 060 \$	101 084 \$	4,47 %
416 092	Vienna Insurance Group	12 082	14 158	0,63 %
11 106	Financière Manuvie	267	271	0,01 %
		<b>111 409</b>	<b>115 513</b>	<b>5,11 %</b>
<b>Matières</b>				
7 143 315	Redevances aurifères Osisko Ltée	93 859	121 365	5,36 %
3 460 424	Altius Minerals Corp.	41 037	58 931	2,60 %
180 848	Berry Global Group Inc.	9 626	14 621	0,65 %
55 167	Franco-Nevada Corp.	5 046	9 924	0,44 %
		<b>149 568</b>	<b>204 841</b>	<b>9,05 %</b>
<b>Immobilier</b>				
3 560 964	Artis Real Estate Investment Trust	30 468	39 918	1,76 %
342 999	Mainstreet Equity Corp.	12 996	35 727	1,58 %
833 334	Boardwalk Real Estate Investment Trust	21 101	34 067	1,51 %
1 275 389	Dream Unlimited Corp.	18 173	33 772	1,49 %
		<b>82 738</b>	<b>143 484</b>	<b>6,34 %</b>
<b>Services publics</b>				
4 379 217	TransAlta Corporation	50 277	54 083	2,39 %
358 432	Superior Plus Corp.	5 106	5 473	0,24 %
		<b>55 383</b>	<b>59 556</b>	<b>2,63 %</b>
<b>Total des titres de participation</b>		<b>1 667 299 \$</b>	<b>2 172 882 \$</b>	<b>96,00 %</b>
<b>Valeur nominale (en milliers de dollars)</b>				
<b>Titres à revenu fixe</b>				
10 000 000	Optiva Inc., débetures garanties de type « Toggle » réglées en nature, 9,75 %, 20 juillet 2025	13 571	13 131	0,58 %
2 000 000	Uni-Sélect Inc., 6,00 %, 18 décembre 2026	2 000	3 003	0,13 %
624 600	Constellation Software Inc., 8,40 %, billet à taux variable, 31 mars 2040	708	846	0,04 %
490 057	Aegerion Pharmaceuticals Inc., 5,00 %, 1 <sup>er</sup> avril 2025	640	723	0,03 %
	<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<b>16 919 \$</b>	<b>17 703 \$</b>	<b>0,78 %</b>
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 690)		
<b>Total des placements</b>		<b>1 682 528 \$</b>	<b>2 190 585 \$</b>	<b>96,78 %</b>
<b>Contrats de change à terme (note 9)</b>			331 \$	0,01 %
Autres actifs moins les passifs			72 764 \$	3,21 %
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>2 263 680 \$</b>	<b>100,00 %</b>

## 1. Le Fonds

- a) Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1<sup>er</sup> juin 2021, le Fonds a commencé à offrir les parts de la série I8.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

- b) Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série B sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série I8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

## 2. Base d'établissement

- a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 18 août 2021.

- b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

- c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

- d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

La pandémie de COVID-19 est venue ajouter de l'incertitude quant aux hypothèses utilisées par le gestionnaire pour formuler des jugements et des estimations. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus au moyen de mesures monétaires et budgétaires importantes conçues dans le but de stabiliser la situation économique. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité des mesures

## 2. Base d'établissement (suite)

prises par les gouvernements et les banques centrales. Il est impossible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements ainsi que leur effet sur les résultats financiers et la situation financière du Fonds au cours de périodes futures. Puisque les conséquences globales que la COVID-19 aura sur l'économie mondiale et sur les activités du Fonds sont actuellement incertaines et impossibles à prédire, les jugements et les estimations du gestionnaire font l'objet d'une incertitude accrue.

## 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

### a) Modifications des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit

pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global*. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées, des montants à payer pour les titres achetés et des charges à payer. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé

selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

#### d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

#### e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

#### f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

## g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

## h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2021, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

**4. Opérations entre parties liées**

## a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net

moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2021 s'est élevé à 9,1 millions de dollars (10,4 millions de dollars au 30 juin 2020). Aucuns frais courus n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2021 (aucuns frais au 31 décembre 2020). Les frais de gestion pour les parts de la série I et série I8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A	1,80 %
Série A(N)	1,80 %
Série B	2,00 %
Série B(N)	2,00 %
Série F	0,80 %
Série F(N)	0,80 %

## b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2021, les coûts répartis ont totalisé 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au 30 juin 2020). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I et série I8 sont prises en charge par EdgePoint.

**4. Opérations entre parties liées (suite)**

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

**5. Impôts sur le résultat**

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2020, le Fonds avait des pertes en capital pouvant être reportées en avant de 7,5 millions de dollars (néant au 15 décembre 2019) et des pertes autres qu'en capital de néant (néant au 15 décembre 2019).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le

même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2020, le Fonds avait des pertes suspendues de 4,6 millions de dollars (1,5 million de dollars au 15 décembre 2019).

**6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés**

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les *états du résultat global* du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020 est présentée ci-après.

	2021	2020
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	4
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	4 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

**7. Évaluation de la juste valeur**

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

**7. Évaluation de la juste valeur (suite)**

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

**a) Actions**

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient quatre placements privés dans des actions qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques et, entre-temps, fait l'objet d'une évaluation pour moins-value.

**b) Titres à revenu fixe**

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées au moyen de modèles utilisant des données comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2.

**c) Actifs et passifs dérivés**

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le

taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2021 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 134 965	\$ 33 107	\$ 4 810	\$ 2 172 882
Titres à revenu fixe	–	4 572	13 131	17 703
Contrats de change à terme	–	478	–	478
Contrats de change à terme	–	(147)	–	(147)
<b>Total</b>	<b>2 134 965</b>	<b>\$ 38 010</b>	<b>\$ 17 941</b>	<b>\$ 2 190 916</b>

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2020 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 592 643	\$ –	\$ 20 520	\$ 1 613 163
Titres à revenu fixe	–	4 161	13 333	17 494
Contrats de change à terme	–	1 677	–	1 677
<b>Total</b>	<b>1 592 643</b>	<b>\$ 5 838</b>	<b>\$ 33 853</b>	<b>\$ 1 632 334</b>

Au cours de la période close le 30 juin 2021, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à une perte de 521,0 millions de dollars (perte de 431,0 millions de dollars au 30 juin 2020).

Au cours de la période close le 30 juin 2021, deux placements ont été transférés entre les niveaux (aucun au 30 juin 2020). MDA Ltd. a été transférée du niveau 3 au niveau 2 en avril 2021 après l'inscription de ses actions à la Bourse de Toronto.

## 7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

30 juin 2021 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	20 520 \$	13 333 \$
Placements acquis au cours de la période	—	—
Placements cédés au cours de la période	(9 858)	—
Transferts entrants (sortants)	(13 000)	—
Profit réalisé (perte réalisée)	501	—
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	6 647	(202)
Solde à la clôture de la période	4 810 \$	13 131 \$

  

31 décembre 2020 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 633 \$	21 900 \$
Placements acquis au cours de l'exercice	13 433	13 572
Placements cédés au cours de l'exercice	(1 935)	—
Transferts entrants (sortants)	1 238	(21 900)
Profit réalisé (perte réalisée)	(118)	—
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(731)	(239)
Solde à la clôture de l'exercice	20 520 \$	13 333 \$

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 30 juin 2021 correspondait à un profit de 6,4 millions de dollars (perte de 1,0 million de dollars au 31 décembre 2020).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

## 8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

### Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

### Facteurs de risque

#### a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

#### i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

**8. Risques liés aux instruments financiers (suite)**

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2021, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 108,6 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (79,6 millions de dollars au 31 décembre 2020, soit 4,6 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

## ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujéti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2021					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Euro	34 082	–	–	34 082	1,51 %
Dollar américain	92 933	26 951	(87 704)	32 180	1,42 %
Yen japonais	14 281	–	–	14 281	0,63 %
	141 296	26 951	(87 704)	80 543	3,56 %

31 décembre 2020					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Yen japonais	37 525	–	–	37 525	2,18 %
Euro	14 425	–	–	14 425	0,84 %
Dollar américain	87 358	20 731	(95 765)	12 324	0,72 %
	139 308	20 731	(95 765)	64 274	3,74 %

Au 30 juin 2021, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 4,0 millions de dollars ou 0,2 % du total de l'actif net (3,2 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net, au 31 décembre 2020).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

## iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme la majorité des passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

## b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

## c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

### 8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>30 juin 2021</b>			
À payer pour les parts rachetées	2 266	–	2 266
Contrats de change à terme	–	147	147
	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>31 décembre 2020</b>			
À payer pour les parts rachetées	3 637	–	3 637
À payer pour les titres achetés	3 556	–	3 556

### d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

### 9. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2021					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat		Juste valeur (en milliers)
6 juillet 2021	47 082 \$ CA	38 000 \$ US	0,0871		23 \$
6 juillet 2021	38 000 \$ CA	47 560 \$ US	1,2516		455
					478
20 septembre 2021	22 000 \$ US	27 185 \$ CA	1,2357		(88) \$
27 septembre 2021	40 000 \$ US	49 560 \$ CA	1,2390		(26)
19 octobre 2021	8 750 \$ US	10 813 \$ CA	1,2357		(33)
					(147)
Nombre contrats	total	de			
	5		Juste valeur nette		331 \$

### 10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

## 10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

30 juin 2021 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	478	478	–	–	478
Contrats de change à terme – passifs	(147)	(147)	–	–	(147)

31 décembre 2020 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	1 677	1 677	–	–	1 677
Contrats de change à terme – passifs	–	–	–	–	–

## 11. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres

entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les états de la situation financière.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

30 juin 2021	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %

  

31 décembre 2020	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %

## 12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

**12. Prêts de titres (suite)**

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

	30 juin 2021 (en milliers de dollars)	31 décembre 2020 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	2 360
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	2 478

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2021 (en milliers de dollars)	30 juin 2020 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	6	6
Commissions des agents – CIBC Mellon	(2)	(2)
Produits tirés du prêt de titres	4	4

---

**Gestion de patrimoine EdgePoint inc.**

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : [www.edgepointwealth.com](http://www.edgepointwealth.com)

Courriel : [info@edgepointwealth.com](mailto:info@edgepointwealth.com)

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207

---